

Accord de prolongation

entre

Espace Real Estate SA, Zuchwilerstrasse 43, case postale, 4501 Soleure

représentée par
Wirz Tanner Immobilien AG, Europaplatz 1a, 3008 Berne

– Bailleuse / propriétaire –

et

Le/la locataire

– Locataire –

Concernant l'immeuble sis:

Kohlenweg 12, Liebefeld

Bien loué: **appartement de x.x pièce(s)**

Préambule

En raison de l'état de la construction, la propriétaire a décidé de soumettre l'immeuble sis Kohlenweg 12, à Liebefeld, à une rénovation totale de grande ampleur. Pour cela, tous les contrats de location doivent être résiliés. Les parties concluent l'accord de prolongation suivant aux fins d'accorder un délai maximal de déménagement aux locataires et de leur faciliter la recherche d'un appartement.

1. Les parties sont d'accord quant au fait que la résiliation du contrat de location au 30 avril 2026 a eu lieu valablement à tous égards.
2. Une prolongation unique est accordée à **locataire** jusqu'au 30 juin 2027.
3. Une deuxième prolongation est exclue.

4. **Le/la locataire** a le droit de résilier le contrat de location au cours de la période de prolongation dans le respect d'un délai de 30 jours pour la fin de chaque mois (à l'exception du 31 décembre).
5. La bailleuse s'engage à ne pas adapter le loyer à la charge de **locataire** pendant la période de prolongation.
6. **Le/la locataire** a connaissance de l'état en partie mauvais et défectueux du bâtiment et du bien loué. **Il/Elle** accepte que des travaux de réparation ou d'entretien ne soient pas effectués et que des réductions de loyer ne soient pas accordées jusqu'à la fin du contrat de location.
7. **Le/la locataire** accorde aux architectes, ingénieur·e·s et artisan·e·s de la bailleuse un accès aux locaux, avec un préavis de 48 heures, pour des états des lieux ainsi que des travaux de planification et de préparation en vue de la rénovation complète qui devra être effectuée.
8. **Le/la locataire** s'engage à rendre le bien loué ainsi que toutes les clés qui s'y rapportent à la bailleuse le 30 juin 2027 à 10h00 au plus tard.

Les parties:

Soleure, le _____

Pour la bailleuse / propriétaire:

Liebefeld, le _____

Le/la locataire